ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

MOUVEMENT DES MAITRES DU SECOND DEGRE – RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Académie de Normandie
Division de l'Enseignement privé

☐ **Site de ROUEN (DEP 2) - RECTORAT**

ANNEXE 1

À retourner pour le mercredi 8 mars 2023

MAITRES ET DOCUMENTALISTES CONTRACTUELS DONT L'EMPLOI EST SUSCEPTIBLE D'ETRE REDUIT OU SUPPRIME A LA RENTREE 2023

Etablissement :

Nombre d'heures supprimées :

NOM PRENOM	DISCIPLINE	ECHELLE DE REMUNERATION	HORAIRE 2022/2023	HORAIRE PREVU 2023/2024 (1)	ANCIENNETE DE SERVICES	MOTIF	EMARGEMENT DU MAITRE

Fait le :

Cachet et signature du chef d'établissement

(1) si celui-ci est au moins égal à un mi-temps : possibilité de maintien comme service principal à exprimer (joindre un courrier du maître).